

Comité permanent du droit des brevets

Vingtième session

Genève, 27 – 31 janvier 2014

SÉMINAIRE SUR LES EXCEPTIONS ET LIMITATIONS RELATIVES AUX DROITS DE BREVET

Document établi par le Secrétariat

1. Conformément à la décision prise à la dix-neuvième session du Comité permanent du droit des brevets (SCP), un séminaire d'une demi-journée sera organisé au cours de la vingtième session du SCP sur les cinq exceptions et limitations ci-après : i) utilisation à titre privé ou à des fins non commerciales; ii) utilisation à des fins expérimentales ou aux fins de la recherche scientifique; iii) préparation de médicaments; iv) utilisation antérieure; et v) utilisation d'articles à bord de navires, aéronefs et véhicules terrestres étrangers.

2. Le séminaire comprendra les trois parties suivantes :

1) Présentation des documents SCP/20/3 à 7 par le Secrétariat.

Durée : 30 minutes (y compris une séance de questions-réponses)

2) Efficacité des exceptions et limitations s'agissant de répondre aux préoccupations en matière de développement et façon dont les capacités nationales affectent le recours aux exceptions et aux limitations

- M. Carsten FINK, économiste en chef, OMPI
- Mme Cathy Garner, membre du Conseil d'administration du Council on Health Research for Development (COHRED), Londres (Royaume-Uni)
- M. Nikolaus Thumm, professeur invité, Institut Max Planck, Centre pour l'innovation et l'esprit d'entreprise, Munich (Allemagne)

Durée : 75 minutes (y compris une séance de questions-réponses)

3) Études de cas sur la mise en œuvre des exceptions et limitations (exposés présentés par les États membres)

Durée : 75 minutes (y compris une séance de questions-réponses)

3. La première partie se déroulera dans le cadre de l'examen du point 6 de l'ordre du jour. Les deuxième et troisième parties débiteront à 10 heures le 31 janvier 2014.

4. Les curriculum vitae de Mme Garner et de M. Thumm sont indiqués ci-dessous :

Cathy Garner, membre du Conseil d'administration du Council on Health Research for Development (COHRED), Londres (Royaume-Uni)

Mme Garner a suivi des études dans le domaine de la commercialisation des produits de la recherche universitaire, du transfert international de savoir et de la gestion de la propriété intellectuelle. Elle occupe actuellement les fonctions d'administratrice du Places for People Group, l'une des plus importantes entreprises de gestion, de développement et de rénovation du patrimoine au Royaume-Uni; elle est également présidente de la Castle Rock Edinvar Housing Association d'Écosse et membre du Comité consultatif de la Faculté de gestion de l'Université de Lancaster. Elle a été membre du Conseil consultatif stratégique pour l'élaboration d'une politique de propriété intellectuelle au Royaume-Uni entre 2008 et 2010 et membre du Conseil des innovateurs du Cabinet Office en 2009. De 2002 à 2007, elle a siégé, en qualité de présidente fondatrice, au Conseil d'administration du Centre pour la gestion de la propriété intellectuelle des activités de recherche-développement dans le secteur de la santé (MIHR). Elle est membre de longue date de l'Association of University Technology Managers (AUTM) des États-Unis d'Amérique, dont elle a été la première vice-présidente chargée des relations internationales.

Nikolaus Thumm, professeur invité, Institut Max Planck, Centre pour l'innovation et l'esprit d'entreprise, Munich (Allemagne)

M. Thumm est actuellement professeur principal invité auprès de l'Institut Max Planck pour l'innovation et la concurrence à Munich. Jusqu'à récemment, était chef économiste de l'Office européen des brevets (OEB) et secrétaire exécutif de la Commission consultative économique et scientifique de l'OEB. Avant de travailler à l'OEB, il était conseiller économique principal à l'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle. Il a présidé le Groupe consultatif de l'ONU sur la protection et la mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle pour l'investissement, qui est un partenariat public-privé. Il a également travaillé pour la Commission européenne en Espagne et a exercé comme chercheur à l'European University Institute de Florence ainsi qu'à l'Europa-Kolleg de Hambourg, où il s'est vu décerner un doctorat d'économie.

[Fin du document]